

Communiqué de presse, le 13 juin 2019

Personnel satisfait à l'Université de Berne

Les collaborateurs de l'Université de Berne sont dans l'ensemble très ou en forte majorité satisfaits de leur travail et sont généralement très engagés. C'est ce qu'a révélé l'enquête auprès du personnel 2019. La diversité du travail leur plaît avant tout. Une analyse actuelle de l'égalité salariale donna également un résultat positif: les hommes et les femmes ont un salaire égal pour travail égal à l'Université de Berne.

Au printemps 2019, une enquête auprès du personnel a été réalisée par échantillon à l'Université de Berne. Pour ce faire, un employé sur sept environ a été informé par courrier par l'entreprise empiricon. Sur les 1'000 collaborateurs sélectionnés de manière aléatoire, 532 ont participé à l'enquête auprès du personnel 2019. Cela correspond à un taux de réponse de 53,8% et signifie une nette augmentation par rapport à la dernière enquête menée en 2015 (taux de réponse 2015: 49,0%, enquête exhaustive).

L'engagement pour la fac est élevé

L'engagement (sentiment d'appartenance des collaborateurs à l'Université de Berne) se compose des trois thèmes Identification, Fidélité envers l'employeur (tendance à la fluctuation) et Disponibilité. Les trois thèmes sont très bien évalués par les collaborateurs: L'identification avec l'Université de Berne est manifestement très positive avec 81 sur 100 points. La fidélité envers l'employeur atteint le même niveau que l'identification avec également 81 points. Les collaborateurs présentent une disponibilité élevée avec 84 points. Dans l'ensemble, on enregistre un engagement élevé des collaborateurs pour l'Université de Berne avec 82 points. Il n'était encore qu'à 81 points en 2015.

Travail varié

Le contenu du travail est perçu très positivement comme lors de l'enquête en 2015. La moyenne se trouvait à 83 points à l'instar de 2015. Ce faisant, les exigences professionnelles et la diversité sont particulièrement mises en exergue.

Les déclarations sur le thème Temps de travail/work-life balance sont même mieux évaluées qu'en 2015. La réglementation du temps de travail est la plus appréciée (MOY: 82; +2 points). Les possibilités proposées par l'Université de Berne de travailler de manière flexible (par ex. modèles de temps de travail, temps partiel, partage de poste, travail à domicile) sont également bien évaluées en général (MOY: 81; +4 points). Une valeur positive comparée à 2015 se dessine sur la

question de savoir si la situation de travail permet de combiner le travail et la vie privée (MOY: 74; +7 points).

Le système de rémunération ne fait pas particulièrement bonne figure

De manière générale, les collaborateurs sont certes satisfaits de leur rémunération en prenant en considération les conditions générales d'engagement, mais le thème «Système de rémunération» ne fait toutefois pas bonne figure (MOY: 44; +4). Ceci s'explique notamment par le fait qu'une grande partie des collaborateurs croient obtenir un salaire plus élevé pour les mêmes tâches en dehors de l'université. Le respect des prestations a obtenu une note moyenne dans le cadre du système de rémunération existant (MOY: 54; +5)

Satisfaction avec les supérieurs hiérarchiques et collègues

Le thème Team a été mieux noté qu'en 2015 (MOY: 77; +3 points). Heureusement, le soutien mutuel (MOY: 82; +3 points) et l'échange ouvert d'informations et de connaissances dans l'équipe (MOY: 81; +4 points) ont été les mieux notés.

Sous un angle général, l'évaluation des supérieurs hiérarchiques directs est à un bon niveau (MOY: 76; +2 points). Les collaborateurs ont évalué le plus la prise au sérieux de demandes (MOY: 83; +4 points) et le respect et la loyauté exprimés par les supérieurs hiérarchiques (MOY: 81; +3 points).

L'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que l'égalité de traitement de tous les collaborateurs ont été très bien notées une fois encore à l'Université de Berne (MOY: 87; +1 points ou MOY: 82; aucun changement). Ce résultat est une confirmation supplémentaire grâce à l'étude sur l'égalité des salaires actuelle.

Égalité des salaires entre hommes et femmes

Au sein de l'Université de Berne, les hommes et les femmes perçoivent un salaire égal pour un travail égal. C'est ce que montre une analyse statistique réalisée en collaboration avec l'administration cantonale. L'étude a été menée à l'aide de l'instrument «Logib» (instrument de contrôle de la Confédération pour l'égalité des salaires).

Le contrôle standardisé a révélé que chez **tous les collaborateurs** de l'Université de Berne, les femmes gagnent **0,3%** de plus que les hommes, et ce toutes conditions égales par ailleurs. Toutes conditions égales par ailleurs signifie: Formation identique, expérience professionnelle identique, ancienneté identique, niveau de compétence professionnel de la fonction exercée identique, position hiérarchique identique de la fonction exercée. La valeur de 0,3% est bien en-deçà du seuil de tolérance de cinq pour cent appliqué aux marchés publics au sein de la Confédération et ne revêt pas d'importance d'un point de vue statistique.

La direction de l'Université s'est réjouie et a pris connaissance des résultats.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la personne de contact à la page suivante.

Contact:

Barbara Engel

Université de Berne

Directrice des ressources humaines

Hochschulstrasse 6

3012 Berne

Tél. +41 31 631 54 67

barbara.engel@pers.unibe.ch